Burundi : Un activiste des droits de l’Homme maintenu en prison

RFI, 27-05-2014 BurundiÂ : Pierre-Claver Mbonimpa reste en dÃ©tention prÃ©ventive Le prÃ©sident de l'Association burundaise pour la protection des droits humains et des personnes dÃ©tenues (Aprodh) reste finalement en dÃ©tention prÃ©ventive. C'est ce qu'a dÃ©cidÃ© le tribunal d'instance de Bujumbura.Cette figure de la sociÃ©tÃ© civile burundaise a Ã©tÃ© arrÃªtÃ©e le 15 mai dernier alors qu'il devait voyager au Kenya. Â

Il est accusÃ© d'atteinte Ã la suretÃ© intÃ©rieure et extÃ©rieure pour avoir dÃ©noncÃ© publiquement l'existence de possibles camps de formation militaire de jeunes burundais dans l'est de la RÃ©publique dÃ©mocratique du Congo, mais aussi l'enrÃ´lement de jeunes Ã©galement au sein d'un groupe armÃ© qui se dit dissident des Forces nationales de libÃ©ration. Â«Â L'arrestation de Pierre-Claver Mbonimpa est une arrestation illÃ©gale puisque les dÃ©clarations faites par notre client Ã©taient de prÃ©venir, de faire que les autoritÃ©s puissent enquÃªter sur ces entraÃ®nements militaires. Nous sommes vraiment dÃ©Ã§us d'une telle dÃ©cision. Mais nous sommes optimistes parce qu'il n'y a pas vraiment de charges suffisantes qui pourront maintenir Pierre-Claver Mbonimpa en prisonÂ Â», a dÃ©clarÃ© MaÃ®tre Armel Niyongere, avocat de Pierre-Claver Mbonimpa.